

En raison de l'épidémie actuelle **le concert du 29 mars prochain est annulé.**

Nous offrons deux possibilités aux détenteurs de billets :

1) Remboursement intégral des billets

Il suffit pour cela de nous en faire la demande à president@novantiqua-sion.ch avant le 29 mars, en mentionnant précisément :

- **nom, prénom (figurant sur le billet) et adresse**
- **le nombre de billets et le montant total à rembourser**
- **vos coordonnées bancaires précises (IBAN)**

2) Fond de solidarité

Si la crise actuelle est délicate économiquement pour beaucoup, la situation des musiciens professionnels est particulièrement précaire. Nous vous proposons donc de renoncer, totalement ou partiellement, au remboursement de vos billets en faveur d'un fond de solidarité pour les musiciens professionnels que nous avons engagés pour ce concert (orchestre et solistes). Le solde de la billetterie leur sera alors intégralement versé.

Sans nouvelles de votre part d'ici au 29 mars, nous partirons du principe que vous renoncez au remboursement de vos billets au bénéfice des musiciens.

Si vous souhaitez vous faire rembourser une partie de billets seulement, veuillez nous le faire savoir par retour de mail avec, en plus des mentions ci-dessus, le montant que vous souhaitez récupérer.

Dans l'espoir que la situation va se rétablir prochainement et que nous aurons bientôt à nouveau la possibilité de partager notre plaisir de chanter, nous vous présentons nos cordiales salutations.

Camille Besse-Barras, *administratrice*

François Métral, *président*